

## **Encore 10 jours pour candidater au Label « Fabriqué à Paris » !**

**Les artisans, entrepreneurs et créateurs qui fabriquent au sein de la capitale ont jusqu'au 26 novembre pour candidater et remporter une distinction qui les aidera à développer leur activité.**

Répondant à une forte demande des Parisiens et des touristes pour des objets incarnant l'identité et les traditions parisiennes, la Ville de Paris a souhaité créer un label dédié afin de valoriser les produits fabriqués à Paris et démontrer l'excellence et la diversité de l'artisanat parisien.

Ce label offrira aux lauréats une visibilité nouvelle, une reconnaissance professionnelle et un gage de qualité qu'ils pourront intégrer dans leur communication. Un logo « Fabriqué à Paris » permettra aux lauréats de faciliter l'identification de leur produit sur leur vitrine et au sein de leur boutique.

Le concours récompensera les produits dans 3 catégories : artisanat alimentaire, activités de production et artisanat d'art-crédation. Deux prix seront également remis au titre de l'innovation et du « coup de cœur des Parisiens ».

Les artisans et créateurs intéressés doivent simplement compléter un formulaire leur permettant de présenter leur produit et les détails de son processus de fabrication.

Le dossier de candidature est accessible en ligne jusqu'au 26 novembre : <https://www.paris.fr/professionnels>

**Contact presse** : Chloé Humpich / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61